

DISPOSITIF SANTE PSY ETUDIANTS,

<https://www.etudiant.gouv.fr/fr/sante-psy-etudiants-un-nouvel-accompagnement-psychologique-2350>

<https://factuel.univ-lorraine.fr/node/16375>

[Covid 19] Etudiants lorrains, bénéficiez d'un soutien psychologique renforcé !



Publié le 11/03/2021



Le dispositif « [santé-psy-étudiants](#) » (SPE) est proposé à tous les étudiants lorrains depuis le 10 mars 2021. Engagée déjà depuis longtemps sur les questions de santé mentale des étudiants, l'Université de Lorraine déploie des mesures supplémentaires en cette période de crise sanitaire, durable et complexe. Ce dispositif leur permettra de bénéficier gratuitement de trois à six séances auprès de praticiens agréés ou de séances avec un psychologue du Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS) ou du Bureau d'Aide Psychologique aux Étudiants (BAPÉ)

Comment bénéficier du dispositif « santé-psy-étudiants » ?

1. Il vous suffit de [prendre rendez-vous au SUMPPS](#) ou auprès d'un médecin généraliste. Une ordonnance sera délivrée, ouvrant droit à 3 consultations psychothérapeutiques gratuites de 45 minutes chacune. Cette prescription pourra être renouvelée une fois si nécessaire.
2. Prenez ensuite rdv avec un psychologue agréé figurant dans la liste disponible sur [la plateforme dédiée](#).
3. Enfin, rendez-vous au cabinet du psychologue à l'heure convenue, **muni de votre ordonnance**. Il pourra ainsi l'enregistrer sur une plate-forme numérique afin d'enclencher la gratuité de la consultation. La séance peut ensuite débuter, dans le respect des codes de déontologie et du secret médical.
4. Le SPE étant un dispositif national, le SUMPPS, le BAPÉ et les psychologues agréés sont fortement sollicités. Ils font cependant leur possible pour vous accueillir dans les plus brefs délais.

Important : le dispositif SPE n'a pas pour vocation de remplacer l'offre de soutien psychologique déjà existante au sein de l'établissement mais bien de la renforcer le temps de la crise sanitaire.

[>> Découvrez le dispositif « santé-psy-étudiants » \(SPE\).](#)

Un soutien dans la durée proposée par l'Université de Lorraine

Afin d'accompagner les étudiants qui en ont le besoin plus longuement dans la durée, l'Université de Lorraine a sollicité le soutien des collectivités territoriales afin de renforcer et prolonger le dispositif. Elle proposera 2 fois 3 consultations psychothérapeutiques supplémentaires gratuites, sur le modèle des [Consultations Suspendues](#)® du Centre Pierre Janet.

A noter que ces séances peuvent faire partie d'un programme de recherche dont l'objectif est d'évaluer la pertinence et l'efficacité du dispositif sur la santé mentale des étudiants. L'anonymat et la réglementation sur la protection des données de recherche seront respectés.

Nb : **La Consultation Suspendue**® est l'engagement citoyen du Centre Pierre Janet pour la « reconstruction » psychologique des personnes en souffrance

Le Centre Pierre Janet réagit en créant la Consultation Suspendue®. Grâce à ce dispositif *unique en France*, des consultations thérapeutiques gratuites sont proposées suivant des cas définis et en étroite collaboration avec des partenaires (retrouvez la liste ci-dessous).

Pour les Consultations Suspendues® avec la Ligue contre le Cancer – Comité Moselle, cliquez [ici](#).